

AUODIL SUPER PB

I11045



N : Dangereux pour l'environnement



Xn : Nocif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : AUODIL SUPER PB
Type de produit : Insecticide.
Usage : Biocide
Responsable de la mise sur le marché : Compagnie Générale des Biocides
 Parc d'activités des quatre routes
 35390 GRAND FOUGERAY FRANCE
 Email contact: regulatory@cgbiocides.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : BNPC NANCY 03 83 32 36 36

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Contact avec la peau** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Contact avec les yeux** : Le contact avec les yeux est probablement irritant.

- **Ingestion** : Danger sérieux par ingestion.
 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Butoxyde de pipéronyle	: 150 G/L	51-03-6	----	----	N; R50-53
Perméthrine	: 250 G/L	52645-53-1	258-067-9	613-058-00-2	Xn; R20/22 R43 N; R50-53
D-Allethrine	: 30 G/L	-----	-----	-----	Xn; R20/22 N; R50-53
Alcanes (Iso) en C11-C15	: 10 à 100 %	90622-58-5	292-460-6	-----	Xn; R65 R66
Alkyl C10-C14 Benzene sulfonate calcium	: 1 à 5 %	90194-26-6	290-635-1	-----	Xi; R38-41

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.

- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.

- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

AURODIL SUPER PB

I11045

4 PREMIERS SECOURS (suite)

- Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Général : Eviter toute exposition inutile.

Stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de .

Manipulation : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Ventiler la zone.

Hygiène industrielle : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Contrôle de l'exposition : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Jaune.

Odeur : Caractéristique.

AUODIL SUPER PB

I11045

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Densité : 0,971
Solubilité dans l'eau [vol/vol] : Miscible.
Point d'éclair [°C] : > 62°C

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux : Aucun(e).
Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible. sur le produit.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions pour l'environnement : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : d-Allethrine : 0,0089 mg/L
Piperonyl butoxyde : 0,51 mg/L
Permethrine : 0,0006 mg/L

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III (permethrin)
No ONU : 3082
I.D. n° : 90
ADR/RID : LQ 7
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg
LQ 7
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg

AUODIL SUPER PB

I11045

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Groupe : III
Classe : 9
- Désignation officielle de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III (perméthrin)
- ADR Classe : 9
- Groupe d'emballage ADR : III
- Etiquetage ADR : 9

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R : R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S24 : Éviter le contact avec la peau.
S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
S37 : Porter des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

- Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Révision : Révision - Voir : *
- Date d'impression : 8 / 10 / 2008
8 / 10 / 2008
- Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte,

AURODIL SUPER PB

I11045

dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document